



Arrêtés municipaux

EXTRAIT DU REGISTRE CIRCULATION

PLACE MARCEL CACHIN (V.C.)
Mesures provisoires

Le Maire d'Ivry-Sur-Seine,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2213.1, L 2213.2, L 2213.3, L 2213.4, L 2213.5,

VU le Code de la Route et notamment ses articles R 417-10, R 417-12 et L 325-1, L 325-2, L 325-3,

CONSIDERANT que d'importants travaux vont être entrepris place Marcel Cachin par la SARL Signalpose – 2 rue Christian Plailly – ZI 76870 Gaillefontaine, agissant pour le compte de la SNCF Gares & Connexions – 1 rue Camille Moke – 93210 Saint-Denis,

CONSIDERANT que les difficultés rencontrées par les usagers pour circuler dans cette voie nécessitent la mise en place de dispositions provisoires touchant la circulation afin de préserver la sécurité et la tranquillité publiques,

ARRETE

ARTICLE 1:

DECIDE d'appliquer les mesures suivantes place Marcel Cachin à compter du 3 juin 2024 à 8 heures jusqu'au 21 juin 2024 à 18 heures :

- Interdiction de circuler côté pair le long du bâtiment voyageur,
- Neutralisation du trottoir : les piétons seront déviés sur le trottoir opposé par les traversées existantes.
- Limitation de vitesse à 30 km/h.

ARTICLE 2:

PRÉCISE que ces dispositions seront matérialisées réglementairement par les soins et sous l'entière responsabilité de l'entreprise chargée des travaux.

ARTICLE 3:

INDIQUE que les contraventions aux dispositions du présent arrêté seront déférées aux tribunaux compétents.



ARTICLE 4:

AMPLIATION du présent arrêté sera adressée après publication à :

- M. le Commissaire d'Ivry-sur-Seine,
- M. l'Officier commandant de la Brigade des Sapeurs-Pompiers d'Ivry-sur-Seine,
- LA POSTE d'Ivry-sur-Seine,
- M. le Directeur du SAMU,
- VEOLIA Propreté,
- SEPUR,
- RATP,
- Etablissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre,
- Société SNCF Gares & Connexions 10 rue Camille Moke 93210 Saint-Denis,

FAIT EN MAIRIE, LE 24 MAI 2024

PUBLIE SUR Ivry94.fr LE 27 MAI 2024 Pour le Maire d'Ivry-sur-Seine Et par délégation Clément Pecqueux Adjoint au Maire

VRY G

Pour extrait certifié conforme au registre des arrêtés municipaux LE MAIRE D'IVRY-SUR-SEINE Pour le Maire,

Le Directeur des Espaces Publics

François Presset